

**LE SYMBOLISME DE LA DOT DANS LE MARIAGE IGBO**

**PAR**

**NWOKEDI OBIAGELI JOY**

**ART1900704**

**MEMOIRE DE LICENCE PRESENTE AU DEPARTEMENT DES LANGUES  
ETRANGERES ,**

**UNIVERSITY OF BENIN**

**BENIN CITY, EDO STATE**

**NIGERIA**

**AVRIL 2024**

**LE SYMBOLISME DE LA DOT DANS LE MARIAGE IGBO**

**PAR**

**NWOKEDI OBIAGELI JOY**

**ART1900704**

**UN MEMOIRE PRESENTÉ À DEPARTMENT OF FOREIGN LANGUAGES,  
FACULTY OF ARTS, UNIVERSITY OF BENIN, BENIN CITY**

**EN VUE DE L'OBTENTION DE LICENCE ES LETTRES**

**(B.A FRENCH)**

**PREPARÉ SOUS LA DIRECTION DE**

**M. PHIL OBINNA PHIL**

**AVRIL, 2024**

**APPROBATION**

Ce mémoire a été rédigé par **mademoiselle Nwokedi obiageli joy, ART1900704** pour satisfaire aux condition partielle pour l'obtention de la licence en français(B.A FRENCH) du Department of Foreign language, Faculty of Arts, University of Benin, Benin city.

\_\_\_\_\_  
**M. PHIL OBINNA PHIL**  
**LE DIRECTEUR DU MÉMOIRE**

\_\_\_\_\_  
**DR. TERRY OSAWARU**  
**CHEF DU DEPARTEMENT**

**DATE** \_\_\_\_\_

**DATE** \_\_\_\_\_

.....  
**EXAMINATEUR EXTERNE**

## **DEDICACE**

Cette Oeuvre est dédiée à Dieu tout-puissant pour sa grâce et ses miséricordes ainsi qu'à mes parents

## REMERCIEMENT

Personnellement, je remercie Dieu pour tout. à mon défunt père M. Nwokedi Joseph ejimofor, à ma more Mme Nwokedi amaka Mary, à mon grand frère M. Akukalia Joseph ejimofor Nwokedi(jnr), merci pour votre soutien et Vos encouragements non seulement envers moi, mais envers chacun d'entre nous, Vos frères et soeurs, vous avez pris votre rôle de père très au sérieux et n'avez jamais abandonnée aucun d'entre nous et votre belle épouse qui sera bientôt Mme Nwokedi chinecherem miracle je t'aime tellement. À tous mes frères et sœurs , ainsi qu'à Mme Nwaezekaibie Elizabeth Igboechi, pour leur amour et encouragement constants. À ma meilleure amie Ezenwekwe Maryjane chidiogo qui a rendu mes années d'école amusantes. À mon chef du Department Dr. M. Osawaru Terry, mon directeur du memoire M. Phil obinna Phil, Mme Eloghosa Enogiomwan, Mme Gracious Ojeibun, Dr Mme Ngozi Iloh, et tous mes conférenciers, que Dieu vous bénisse tous.

## INTRODUCTION

### **Idée générale**

Selon Le Petit Dictionnaire Larousse 2006. Le mariage est l'union d'un homme et d'une femme d'origines différentes pour former une seule famille. Le mariage en Afrique est une célébration unique de la culture pour les Africains. Il est considéré comme un moyen d'exprimer ses croyances et ses doctrines culturelles. Le mariage donne l'occasion aux familles d'exprimer leur joie et leur exigence également parce qu'à travers cette célébration, les familles voient le temps du mariage comme une période joyeuse et elles mettent tout en œuvre pour les célébrations. C'est cette bonne chose à laquelle tout le monde veut participer et se joindre avec l'espoir que ce sera leur tour un jour. En terre Igbo, le mariage est hautement estimé. célébré en haute estime. C'est une occasion de joie lorsqu'une cérémonie de mariage a lieu dans la famille. Ainsi, en vertu d'un accord entre les familles, une certaine somme ainsi que d'autres objets sont prélevés par la famille de la mariée pour se consoler d'emmener leur fille dans une autre famille. Cette célébration affecte toute la communauté et ses gens, car les articles demandés le sont en vue d'atteindre tous les aspects ou sections de cette communauté, soit comme les jeunes, les femmes, les enfants ou les aînés. Une liste d'articles Les articles qui sont en quelque sorte obligatoires pour la cérémonie de mariage sont l'igname, le sel, l'emballage, la chèvre, le poisson et bien d'autres articles qui seront remis par la famille de la mariée au prétendant. Parfois, le mariage est l'occasion d'exiger le paiement de chaque centime dépensé pour la femme ou simplement un moment de fête. Le prix de la mariée est le montant qui sert de consolation à la famille. C'est le summum de la célébration du mariage et cela montre la valeur qu'ils accordent à la fille qui leur est enlevée. Certaines tribus ne prennent que cent cinquante nairas tandis que d'autres en

prennent jusqu'à des milliers, mais avec l'indication que leur fille n'est pas vendue mais donnée avec amour à son futur mari et qu'elle peut retourner dans sa famille d'origine si elle l'est. Être maltraitée.mal géré. En ce qui concerne le prix de la mariée, certaines familles restituent un certain montant au prétendant, ce qui indique que leur fille n'est pas vendue mais donnée pour le mariage et que le montant qui leur reste peut être restitué à tout moment.

## **0.2 Justification du sujet**

Ce sujet est choisi d'un intérêt personnel. Alors, nous voulons savoir :

Pourquoi la dot est très importantimportant importante pour le mariage d'igbo

Pourquoi la famille de la fille collaboret ravail avec la communauté

Quelle estPourquoi la signification du de le mariage dans la société africain?

## **0.3 Les Objectifs de l'étude**

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

Nous voulons mettre en lumière les effets de la dot dans le mariage Igbo

Démontrer le niveau d'influence de la famille dans le prix de la dot

Éclairer des lecteurs sur lae ligne entre la dot et le mariage

## **0.4 Plan du travail**

Afin de bien faire le travail, nous avons décidé de diviser le travail en trois chapitres. Dans l'introduction, nous présenterons l'idée générale de l'œuvre, l'objectif de ce sujet, la justification du sujet et l'annonce de l'œuvre. Dans le premier chapitre, nous essaierons de définir les mots clés et nous verrons aussi les avis des autres experts sur ce sujet. Dans le deuxième chapitre, nous expliquerons les mariages et la e valeur de la dot nous avons au Nigeria. Nous afficherons également la ligne entre la dot et le mariage au du Nigeria. Dans le troisième chapitre, nous présenterons l'intention de la dot dans en le mariage. Aussi nous discuterons des avantages et

désavantages de la dot chère. Le troisième chapitre sera suivi par la conclusion, où nous mettons une fin à la recherche avec la conviction que le sujet sera utile à la société dans son ensemble.

## **CHAPITRE UN**

### **CADRE DU TRAVAIL**

#### **1.1 Définition des mots clés**

Afin que nous puissions bien comprendre ce sujet, certains mots clés doivent être expliqués pour que le lecteur comprenne l'essence du sujet de ce projet.

Nous examinerons attentivement les définitions de certains experts sur ces mots clés et analyserons pourquoi cela concerne ce sujet.

##### **1.1.1 La dot:**

Chaque expert que nous avons vu a donné son avis sur ce mot. Chacun l'expliquait selon la façon dont il l'entendait. Le mot « prix de la mariée » signifie différentes choses selon les experts dans lesquels ils s'expriment. Nous en examinerons quelques-uns :

Selon Mariam Webster 2024 : un paiement versé par ou au nom d'un futur mari à la famille de la mariée dans de nombreuses cultures

Selon le dictionnaire anglais Collins 2024 : (dans certaines sociétés) argent, biens ou services donnés par un époux aux parents de son épouse afin d'établir ses droits sur la femme

Selon Sambe et Avenger (2013) : Il s'agit de la somme d'argent, de biens ou d'autres formes de richesse versée par un marié ou sa famille aux parents de la femme qu'il vient d'épouser ou est sur le point d'épouser.

Selon Kelly Silva (2018) : Le prix de la mariée est le moyen par lequel les gens négocient les droits des personnes, les identités, les obligations, l'appartenance, la transmission de propriété, l'alliance et les relations de pouvoir.

Selon la référence Oxford 2024 : L'argent ou les biens donnés par les parents du marié aux parents de la mariée lors du mariage. Bien qu'il soit parfois considéré comme un paiement compensatoire versé à la famille natale pour l'éducation de la fille, sa forme et sa signification varient selon les cultures.

### **1.1.2 Le mariage**

Le sujet du mariage est vaste car au fil des années, le concept du mariage a changé et chaque personne a vu le mariage sous un angle différent. La lutte pour le mariage en tant qu'union entre un homme et une femme est assiégée par la guerre. Nous verrons comment les experts voient le mariage :

Selon N.A Wimasalena (2016 : 1), la base fondamentale du mariage est définie comme « une association personnelle entre un homme et une femme et une relation biologique pour l'accouplement et la reproduction.

Le mariage selon Haviland (2000) est : une relation entre un ou plusieurs hommes (hommes ou femmes) et une ou plusieurs femmes (femmes ou hommes) reconnues par la société comme ayant un droit continu à l'accès sexuel les unes aux autres.

Selon l'Encyclopedia Britannica cité par le site internet <https://ccuniversity.ac.in> : « Le mariage est une union physique, juridique et morale entre un homme et une femme dans une vie communautaire complète en vue de la constitution d'une famille. »

Selon H.M. Johnson(1916) cité par le site internet <https://ccuniversity.ac.in> : « Le mariage est une relation stable dans laquelle un homme et une femme sont socialement autorisés sans perte de statut dans la communauté à avoir des enfants.

Selon l'Institut d'information juridique, définit la cité par le site internet <https://www.brides.com> : le mariage comme l'union légale d'individus.

En raison des lois sur les relations adoptées dans différents pays, la définition du mariage est devenue personnelle. Par quoi les hommes et les femmes sont mariés à eux-mêmes, les hommes aux animaux, les hommes aux objets sans vie par obsession, laissant de côté certaines définitions du mariage entre homme et femme. La majorité des pays d'Europe et quelques pays d'Afrique ont approuvé la norme du mariage pour toute personne ou tout ce qui vous attire. Mais dans tout cela, la dot continue d'être payée, même dans ces mariages homosexuels. L'importance du prix de la mariée dans le mariage est grande, car il s'agit toujours d'un paiement pour prendre quelqu'un à soi.

### **1.1.3 LE POINT DE VUE DES EXPERTS SUR LE SUJET**

Aaron A. R. Nwabudu dans son article « Les coutumes du mariage traditionnel africain (les Igbo) et l'influence de la culture occidentale : approche marxiste » a expliqué que non seulement le prix de la mariée est un signe de soutien des différentes familles mais aussi de l'implication des deux parents. Dans le mariage. Ainsi, le montant de cette dot est négocié entre les deux familles afin qu'un montant puisse être convenu. La dot n'est pas quelque chose qui ne doit pas être laissé à une seule famille car c'est une forme d'entreprise dans laquelle la négociation doit être effectuée dans d'autres. pour ne pas se sentir trompé sur le montant. Outre le montant à payer, d'autres choses telles que des noix de cola, des fûts de vin de palme, des cartouches de bière, des caisses de boissons gazeuses, des paquets de cigarettes, du tabac à priser, du tabac et probablement une chèvre sont demandées par la famille de la mariée dans laquelle peut être négocié également. Il continue en disant que le prix de la mariée est un chèque de la famille du marié pour acquérir les droits de la mariée. Cela signifie que jusqu'à ce que le prix de la mariée soit payé, sur aucun fondement légal, le marié n'a quoi que ce soit sur la mariée et tout ce qui concerne la mariée appartient à la famille de la mariée. Ainsi, avec ce paiement, le marié

a complété, il a acheté tout et les droits de la mariée, il a acquis les responsabilités de la mariée, il a acquis les enfants comme siens que la mariée portera.

L'acceptation du prix de la mariée signifie non seulement le soutien du mariage par les deux parties, mais aussi l'implication des deux groupes de parents dans le règlement du prix de la mariée. Le prix de la mariée dans la culture Igbo (également dans d'autres cultures africaines et asiatiques) est le transfert d'argent physique ou d'argent du marié aux parents ou à la famille de la mariée au moment de l'accord de mariage, ce qui signifie l'acquisition des droits par le marié. , du travail et de la capacité reproductive de la mariée.

Selon Charles Ogbu dans son article intitulé « Le prix de la mariée dans la culture du mariage Igbo », nous a montré dans un paragraphe la valeur du prix de la mariée pour certaines familles. Il a présenté le symbole du prix de la mariée comme une simple monnaie reconnue par la famille de la mariée comme une preuve que quelqu'un est venu demander la main de leur fille en mariage. Ainsi, le symbole de cette dot ici est simplement une indication que quelqu'un veut emmener sa fille et un montant doit être déposé comme preuve. Charles nous a fait comprendre que certaines familles vont jusqu'à toucher l'argent et à retourner dans la famille du marié en pensant que la dot a été payée. Mais le fait est qu'un certain montant devrait être abandonné et négocié par les deux familles pour convenir que ce sera le point d'arrêt du mariage. Ainsi, le prix de la mariée signifie que la famille de la mariée a donné sa fille à une autre famille pour le mariage et si quelque chose ne va pas avec le mariage, le prix de la mariée peut être restitué en signe de résiliation du contrat de mariage. Ainsi, le prix de la mariée est la force qui lie les familles dans l'union du mariage et, comme nous venons de le dire, il s'agit simplement d'une preuve de partenariat entre les couples.

"Il convient de souligner ici que certaines familles ne prennent que cent naira, cinquante naira ou

même moins, tandis que d'autres acceptent simplement le montant présenté par la famille du marié comme prix de la mariée, touchent l'argent avant de restituer la totalité du paquet au futur marié. belle-famille avec une instruction, ga jiri ya netara anyi Ada anyi nwanyi (l'utiliser pour s'occuper de notre fille). Dans ce cas, la dot est réputée avoir été payée.

Uche Oboko, Aloysius C. Ifeanyichukwu (2021) expliquant son propre point de vue dans son article nous a fait comprendre que le prix de la mariée pour certains Igbo montre la validité de leur mariage. Cela implique que ceux qui vivent ensemble et n'ont pas versé le paiement nécessaire à l'autre ne sont pas reconnus par la communauté et ne bénéficient pas de certains droits au sein de la communauté. Cela montre comment certains aspects de la terre Igbo chérissent et valorisent le paiement du prix de la mariée à la femme avant le mariage. Peut-être que si des événements malheureux se produisent et que l'homme veut enterrer la femme, il doit d'abord payer le prix de la mariée avant que les activités rituelles puissent avoir lieu dans la famille. Il est allé plus loin en expliquant que la valeur du prix de la mariée est supérieure à ce que nous savons et que nous voyons dans son paiement parce qu'il est également spirituel. Cela signifie que c'est l'approbation de la terre et des anciens concernant le mariage et comme moyen de déverser des bénédictions sur les couples pour un mariage fructueux. Ainsi, les prières prononcées lors de la cérémonie de paiement de la dot sont aussi importantes que l'amour entre les couples et ces prières rendront le mariage meilleur dans tout ce qui le concerne.

Le paiement du prix de la mariée est un rite sacro-saint de mariage reconnu dans la culture Igbo. Dans toutes les régions du pays Igbo, tout homme souhaitant épouser une femme doit observer la culture du paiement de la dot avant qu'une telle union ne soit considérée comme valide.

Adjei, S.B. & Mpiani, A. (2018) expliquent que des études montrent le symbole de la dot pour la famille. Non seulement le paiement de la famille de la mariée est dû au fait de donner une

filles qui sont enlevées, mais cela crée également un lien entre les deux familles pour toujours à moins que quelque chose n'arrive et c'est pourquoi toute union dont le paiement n'a pas été effectué n'est reconnue par aucun des deux. la famille ou la communauté dans son ensemble. Ils expliquent en outre que le paiement du prix de la mariée est un ticket selon lequel chaque enfant qui résultera du mariage appartient à la famille du marié et n'a pas à répondre au nom de la famille de la mariée. Grâce au paiement, l'homme a des droits absolus sur la femme et ses enfants. Dans ce cas, elle est retirée de sa famille biologique et rien de ce qui sera partagé ne lui appartient plus ni à ses enfants. Ainsi, le prix de la mariée représente la séparation d'une femme avec permission de sa famille vers une autre avec laquelle elle est mariée et ses préoccupations envers sa famille ont été réduites et réduites à un montant minime pour la cause de son mariage.

"Des études existantes ont démontré que la coutume du prix de la mariée indemnise la famille de la mariée pour la perte de ses services (re)productifs au profit de la famille de son mari, solidifie les nouveaux liens affinaux créés par le mariage et légitime les enfants nés de l'union."

## **CHAPITRE DEUX**

### **LE MARIAGE ET LA DOT CHEZ IGBO DU NIGÉRIA**

#### **2.0 Introduction**

Selon Bolanle Ogunbowale 22 novembre 2019 : Tout le monde rêve du jour où il marchera dans l'allée avec les fleurs, la musique et c'est le premier pas officiel vers l'éternité avec votre moitié.

Everyone dreams of the day when they will walk down the aisle with the flowers, the music and it's the first official step towards eternity with your significant other.( NT)

Le peuple Igbo est situé en Afrique de l'Ouest, dans la partie orientale du Nigeria. Dans ce travail, nous parlerons de la façon dont ils célèbrent leur mariage traditionnel.

#### **2.1 Mariage traditionnel Igbo**

Les fiançailles traditionnelles igbo, également connues sous le nom de cérémonie Igba Nkwu, se déroulent par étapes. Mais avant qu'un homme n'épouse une femme Igbo, il doit d'abord demander sa main en mariage, à ses parents, ainsi qu'à son umunna (sa famille élargie, représentée par les aînés).

##### **2.1.1 Étapes du mariage traditionnel Igbo**

Introduction au mariage (enquête, Iku Aka ou Iju Ese)

Consentement de son Umunna/famille élargie

Le paiement du prix de la dot/de la mariée (Ime Ego)

Cérémonie de transport du vin (Igba Nkwu Nwanyi).

L'introduction, la proposition/l'enquête (Iku Aka ou Iju Ese)

La traduction Igbo de iku aka est « frapper à la porte » et « Iju Ese » se traduit par : «poser des

questions ou s'enquérir ». Il s'agit de la toute première visite du futur marié à sa future belle-famille. Escorté par certains membres de sa famille, le futur marié effectue une visite d'introduction et se présente formellement, ainsi que les membres de sa famille, à la famille de la future mariée et, fait officiellement connaître son intention d'épouser leur fille, puis « demande » pour le consentement des parents de la mariée.

Le marié ne doit pas aller seul pour la visite « iku aka » – Il voit vous devez être accompagné de votre père et de ses parents parents âgés, ainsi que de quelques amis proches (facultatif). Ici, le futur marié, accompagné de ses parents et d'un petit groupe de membres de la famille proche (un ou deux oncles et tantes), rend visite aux parents de la mariée pour annoncer officiellement son intérêt à épouser leur fille et pour demander la main de la jeune fille. Son père ou un oncle âgé serait le porte-parole de cette visite.

## **2.2 Le mariage et la dot chez L'Igbo du Nigéria**

Après l'annonce des fiançailles aux deux familles, le marié rend visite à la famille de la mariée et l'informe de son intention d'épouser leur fille et de son souhait d'amener sa famille les voir. A la date convenue, les deux familles se retrouvent pour la première fois au domicile de la mariée.

Les parents du marié, les aînés et quelques membres de la famille accompagneront le marié avec quelques boissons alcoolisées au domicile de la mariée. Pendant que les parents de la mariée et quelques membres de la famille se préparent et attendent l'arrivée de leurs nouveaux beaux-parents potentiels.

Lorsque les invités arrivent, la famille de la mariée les accueille et leur présente une noix de Kola (le geste de bienvenue officiellement Igbo). Le père du marié fera connaître l'intention de son fils concernant leur visite, et le père de la mariée le reconnaîtra et dira qu'il leur répondra après avoir parlé avec sa fille.

Il est de coutume que la famille du marié n'attende pas de réponse pour sa visite lors de la première rencontre familiale. Cependant, les deux familles profiteront de quelques boissons et de la nourriture avant de se séparer. Une fois les invités partis, les parents de la mariée discuteront avec leur fille de l'intention de leur visiteur ; si elle va doit ou non accéder procéder à la demande de mariage, et sa réponse est généralement oui.

L'objectif principal de l'étape d'enquête c'est permettre aux deux familles d'en apprendre davantage l'une sur l'autre grâce à des enquêtes extérieures auprès de personnes qui connaissent les familles dans les villages et les villes où chacune vit. Même si les mariés se rencontrent et se marient à l'étranger, l'enquête se déroulera toujours dans leur pays.

Les deux familles mènent leur enquête séparément à l'insu de la mariée et souvent le marié commence son enquête avant de proposer les fiançailles et avant la première visite de présentation familiale.

La famille de la mariée commence généralement son enquête après la première visite de présentation avec le marié et sa famille, et après la conversation familiale avec la mariée. Pourtant, la mariée ne saura peut-être jamais quand l'enquête aura lieu.

L'enquête aide les familles à découvrir l'origine de chaque famille, l'emplacement du village, le caractère de chaque famille, le statut de la famille dans la société, la dynamique familiale, les pratiques religieuses, y compris les informations générales sur la santé de la famille, et même le groupe sanguin.

Le résultat de l'enquête sur les antécédents familiaux peut affecter et déterminer la prochaine étape du processus de mariage. En outre, il est habituel que chaque famille puisse arrêter ou retarder le processus de mariage à ce stade en raison des conclusions de son enquête – cela arrive. Une fois que les familles auront terminé leurs enquêtes et seront satisfaites de leurs conclusions,

elles seront heureuses de poursuivre le processus de mariage, puis les familles planifieront une visite de suivi. La visite de suivi est destinée à la discussion de la liste de mariée requise pour le processus de mariage. La liste contient des articles que le marié apportera aux parents de la mariée le jour de la cérémonie traditionnelle du mariage et du transport du vin. Avant la discussion de la liste de mariée, le père de la mariée l'appellera pour venir saluer les invités ; et en présence des invités, son père l'informera de leur demande en mariage – doivent-ils accepter ou refuser ? Timidement, elle fera signe d'accepter ! MDR Le mariage est lancé et les invités applaudissent !

La tradition exige que la famille de la mariée fournisse la liste de mariée à la famille du marié. La liste de mariée comprend des éléments destinés aux parents et à la communauté de la mariée ; les hommes (Umunna), les femmes (Umuada) et les jeunes adultes (Umu okorobia) Youth). La liste de mariée comprend divers éléments tels que :

Tubercules d'igname (la quantité varie selon chaque communauté)

De gros sacs de riz

Nombre spécifié de boissons alcoolisées et de boissons gazeuses

Cadeaux en espèces

Noix de cola

Chèvres/Vaches

Des fruits

Tête de tabac

Grands poissons de stock

Sacs d'oignons

Un sac de sel

Sacs de haricots

### **2-3 emballages George, Ankaras haut de gamme et attaches**

Deux paires de chaussures

Une montre-bracelet

Au moins un pain de savon de bain

Un grand bassin

Bijoux pour la maman

Valises et sacs

Sacs à main

Grande poudre de talc et bien plus encore.

### **2.3 La ligne entre la dot et le mariage**

Au Togo comme dans nombre d'autres pays africains par exemple, la dot demeure une condition incontournable pour aspirer au mariage aussi bien chez les familles chrétiennes, musulmanes qu'animistes.

Au delà de leurs appartenances religieuses diverses, tous estiment que la dot est le préalable d'un mariage réussi, indique Mawuli Kouakouvi, philosophe et formateur civique, interrogé par Anadolu. "C'est le premier pas dans le mariage au Togo comme dans nombre de pays en Afrique d'ailleurs. Il précède toutes les autres étapes à savoir le mariage civil ou religieux", explique-t-il.

Généralement la dot se compose d'un lot de cadeaux pour la femme, allant de pagnes en passant par les sacs, les chaussures et les bijoux en or. Outre ces cadeaux, l'homme doit également offrir une somme d'argent dont le montant varie selon les familles et les exigences des uns et des autres. Par ailleurs, au Togo, le mariage n'est reconnu que si la dot est payée «Toute Togolaise, qu'elle

réside au pays où à l'étranger doit ramener son prétendant au pays pour la cérémonie de la dot, sans quoi elle risque d'être rejetée par sa famille », explique à Anadolu Da Dédé Hounlédé, journaliste. Si jamais la dot n'est pas payée avant le mariage, le mari peut être contraint à payer le double voire, le triple de la somme habituelle, note-t-elle.

Concernant la composition de la dot, si certains demeurent attachés aux traditions, exigeant des dots comme celles de leurs grand-mères, d'autres optent pour une dot plus adaptée à la vie moderne. La valeur de la dot est également largement dictée par le niveau social de la future épouse, note Hounlédé. Bien que l'Etat a fixé depuis 2001, le montant de la dot à une somme symbolique de 10 000 Fcfa ( 20 dollars environ), les familles continuent à fixer des sommes parfois exorbitantes. Beaucoup de Togolaises estiment en effet que la valeur de la dot reflète celle de la femme auprès de son futur mari et de sa belle-famille. « Une dot de 10.000 Fcfa ? » s'indigne Géraldine, employée de Banque de 35 ans qui estime qu'elle « vaut beaucoup plus que ça ». Géraldine n'est pas la seule à accorder une place primordiale à la dot, laes quasis majorité des femmes togolaises en font autant. Durand, Jean-Pierre ; Weil, Robert, Sociologie contemporaine, Paris, Vigot,( 1990, 644 )p.

Outre le fait qu'elle véhicule la « valeur » de la femme chez sa future belle famille, la dot est un moyen de la protéger contre les aléas de la vie notamment en cas de divorce.

D'ailleurs l'autorité administrative exige, avant la célébration du mariage civil : « le certificat de la dot ou la preuve du mariage coutumier ». « C'est en application aux textes de la République. La loi de 2011 sur la décentralisation au Togo exige que la fille soit dotée avant le mariage. Nous exigeons ce document afin de nous assurer que la loi est respectée » détaille Léandre Gbényédzi, président de la délégation spéciale du 3e arrondissement de Lomé.

Le certificat de mariage civil obtenu est, à son tour, le principal document réclamé par les

religions chrétiennes avant la célébration du mariage religieux. « En Europe et ailleurs, ce n'est pas indispensable. Mais ici, l'église fait tout pour protéger la femme ou le conjoint. Mais surtout la femme. L'église ne célèbre pas la polygamie, l'homme devra s'engager aux yeux de la loi togolaise dans la monogamie et décider du mode de gestion des biens de la famille », explique par à Anadolu Thomas Henyo, curé de la paroisse St Dominique Savio d'Anfamé (Catholique), un quartier populaire de Lomé. Et il ajoute « Nous le faisons parce que certains hommes ont tendance à contracter d'autres mariages, en mettant les femmes en difficulté. Ou lorsque décède par exemple un époux, certaines familles, vont jusqu'à priver la femme et les enfants des biens de l'homme. En passant par le mariage civil, tout est réglé ». Bourdieu Pierre, le sens pratique, Paris., minuit, 1980.

De toute évidence, compte tenu des avantages liés au mariage et à la prise en charge des familles dans l'administration publique et l'emploi dans le privé, les jeunes togolais se marient de plus en plus.

Selon les statistiques de la ville de Lomé obtenues par Anadolu, « la commune de Lomé a enregistré près de 2200 mariages en 2016 soit une augmentation de plus de 50 % par rapport à 2011 ». Dans le même temps on estime à plus du double de ce chiffre les mariages traditionnels et coutumiers qui sont célébrés partout ailleurs dans le pays qui compte 7,6 millions d'habitants, selon les récentes données officielles. « En combinant l'ensemble des données sur l'ensemble du territoire national, nous dépassons les 10 000 mariages par an » indique la même source. (dictionnaire d'oxford).

## CHAPITRE TROIS

### L'IMPORTANCE DU LA DOT

#### 3.1 L'intention de la dot en le mariage

##### 3.1.1 Une présence constante dans la vie des couples

D'un point de vue historiographique selon Bastide, Roger, « Acculturation », Encyclopædia universalis, 1990, la dot et sa fonction ont été des sujets longuement traités par l'anthropologie et le droit avant de devenir, par la suite, un terrain de recherche de l'histoire sociale et notamment un des piliers de l'histoire de la famille. En s'intéressant à la dot dans le cadre de l'analyse des logiques de transmissions patrimoniales, un premier courant de recherches a mis en relief son rôle symbolique et relationnel ainsi que sa fonction de marqueur du statut social. Selon cette perspective, la dot est donc un patrimoine utile pour réaliser les politiques d'alliance des familles et satisfaire leurs ambitions de mobilité sociale. D'après ces études, les biens dotaux circulent entre les familles et tissent des liens de parenté et de collaboration qui sont à la fois symboliques et matériels. Il s'agit surtout d'une perspective de recherche qui privilégie les couches sociales aisées ou les familles clairement insérées dans un parcours de mobilité sociale. En effet, la valeur de la dot qu'une famille est en mesure d'établir conditionne les opportunités matrimoniales de la fille, et donc le choix du milieu social dans lequel le mariage aura lieu. Si la dot est élevée, parfois supérieure au train de vie réel de la famille, cela traduit une volonté de mobilité sociale, et l'espoir de réaliser une alliance avec une famille d'un niveau social égal ou supérieur. En sens inverse, un époux issu d'une famille appauvrie ou déclassée, ou non intégrée dans les réseaux sociaux de la communauté, doit probablement se contenter d'un mariage « vers

le bas » de l'échelle sociale et donc, vraisemblablement, d'une dot modeste.

Au fil des années, bien d'autres études ont abordé le rôle de la dot soit au moment de sa constitution, soit au moment de la mort du mari, lorsque la veuve peut réclamer ses droits et la récupérer. Camilleri, Carmel, « Communautés, immigration, intégration », *Migrants-Formation*, 86, septembre 1991, pp. 19-31.

Plusieurs travaux se sont concentrés sur les protagonistes (institutions ou individus) chargés de constituer une dot et de la fournir aux filles. Dans les sociétés de l'Ancien Régime, la dot était indispensable pour avoir accès au marché matrimonial, dans toutes les couches sociales ; dans ce but, de nombreuses institutions publiques ou privées, laïques ou religieuses, prenaient en charge le paiement d'une dot. À Rome, par exemple, jusqu'au xix<sup>e</sup> siècle, un système ramifié d'institutions religieuses se donnait pour objectif de constituer les dots pour les filles orphelines ou abandonnées qui y étaient hébergées, ainsi que pour des filles vivant à l'extérieur qui présentaient leur candidature (Groppi, 1994 ; D'Amelia, 1990). Il en était de même à Bologne, où les « Opere pie dotali », des institutions directement gérées par le mont-de-piété de la ville, étaient chargées d'aider les jeunes filles à se constituer une dot, lorsque les seules ressources familiales n'étaient pas suffisantes (Chabot, Fornasari, 1997). De la même manière, dans le Royaume de Naples entre le xv<sup>e</sup> et le xviii<sup>e</sup> siècle, les « monti di maritaggio » pouvaient être soit privés, constitués à travers un legs testamentaire et destinés à doter les filles d'un même lignage, soit publics et donc ouverts à toutes les filles démunies de la communauté (Delille, 1982).

Mais la dot attire aussi l'attention des chercheurs à l'autre extrémité du cycle de vie du couple. Le prédécès du mari et l'entrée de la femme dans sa condition de veuve soulèvent la question de

la restitution de la dot qui devait être effectuée par les héritiers de l'époux. Comme plusieurs études le montrent, l'état de veuve mettait la femme dans une position ambiguë. D'une part, elle pouvait jouir des nouvelles libertés juridiques que le statut de femme mariée lui interdisait, d'autre part, elle risquait l'isolement relationnel et économique et donc un passage rapide vers une situation de pauvreté. La possibilité de récupérer les biens dotaux et de les conserver ou éventuellement de se remarier, était un enjeu fondamental qui déterminait la destinée de la veuve. D'ailleurs, le moment et les modalités de la restitution de ces biens n'étaient pas un passage anodin dans la vie familiale et la veuve était parfois obligée d'engager une action en justice pour réussir à les récupérer.

Si toutes les études et les recherches évoquées soulèvent des problèmes historiographiques très importants, elles n'abordent pourtant pas la question de l'emploi des biens dotaux pendant le cycle de vie du couple. Que se passait-il après le paiement d'une dot. Et par la suite, comment la dot était-elle utilisée au sein du ménage. À quoi servait la dot pendant la vie conjugale ? Aucune étude n'a jamais retracé cette histoire. On sait pourtant que pendant la vie conjugale, les biens dotaux étaient normalement investis ; le couple percevait des intérêts légaux qui, officiellement, devaient servir à couvrir les charges et les frais de la vie matrimoniale.

Il est vrai aussi que certaines études ont mis en lumière le rôle économique de la dot pendant la vie conjugale. Ce patrimoine était un enjeu pour la survie de la nouvelle famille. En Italie, dès le XVIe siècle et jusqu'à une longue partie du XIXe siècle, parmi les couches artisanales et commerçantes, la dot avait pour objectif de soutenir l'activité des jeunes mariés et même d'enclencher le démarrage, ou encore de permettre à l'activité familiale de se rétablir après une période de difficultés. Toutefois, au-delà de quelques exceptions, la plus grande partie des recherches que nous avons évoquées ne développe pas une véritable analyse du sujet et de

nombreuses questions historiographiques demeurent toujours sans réponse.

C'est donc à partir d'une telle perspective que cet article envisage de réfléchir explicitement à l'usage économique de la dot pendant la vie conjugale. Il s'agit de montrer comment, quand et dans quelles phases du cycle de vie des couples, ce capital était employé. Enfin, nous chercherons à esquisser des modèles de comportement et à expliquer concrètement les contextes dans lesquels cette utilisation avait lieu. Balandier, Georges, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, PUF, 1982, 53° p.

Selon Barbara , Augustin, « Les mariages mixtes. Un fait migratoire et familial », *Prévenir*, 7, mai 1983, pp. 125-137. L'image d'une dot, conçue comme un patrimoine « immobile » et destinée à être thésaurisée, peut être aisément remise en cause lorsque l'on s'intéresse à l'utilisation des biens dotaux qui avait lieu par le biais d'une procédure d'aliénation dotale. En théorie, les biens placés sous le régime dotal étaient inaliénables, c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient être ni vendus, ni laissés, ni encore remis à titre gratuit à quiconque. Toutefois, selon le droit romain, la dot était constituée pour permettre aux conjoints de soutenir les dépenses et les charges du mariage. Ce principe avait été accueilli formellement par la Charte constitutionnelle de l'État piémontais, à tel point qu'à travers une procédure juridique, les couples pouvaient obtenir une dérogation sur l'inaliénabilité des biens dotaux (ou sur une partie d'entre eux), et donc les vendre et les transformer en argent liquide prêt à être dépensé. Les actes d'aliénation dotale montrent en conséquence l'usage économique de la dot et son rôle de ressource. Bien entendu, cette perspective d'analyse ne veut pas dénier à la dot sa valeur symbolique et relationnelle ; comme l'écrit Ida Fazio (1992, 293), « une dot reste nécessaire pour conférer un support économique et une dignité symbolique à l'union conjugale ». Toutefois – comme les

actes d'aliénation dotale le démontrent –, l'image d'un trésor jalousement conservé et destiné à circuler, inaltéré, à travers les générations ne correspond pas non plus à la réalité des dots dont on connaît le destin.

Afin d'approfondir cette conviction, j'ai étudié un corpus de 146 procès d'aliénation des biens dotaux, passés à Turin entre 1765 et 1780. Il s'agit d'un type de documentation jusqu'à maintenant négligé par les historiens et sur lequel les études demeurent rares. Dans les archives de Gio' Batta Franco – un des notaires qui occupaient des fonctions de secrétaire au sein du tribunal civil de la Giudicatura –, on compte entre 1740 et 1785 19 actes par an en moyenne, avec des pics de plus de 30 procès pour les années 1768, 1769, 1773, 1775 et 1780 (ce qui justifie aussi mon choix de constituer un échantillon de procès dans la période 1765-1780). On peut estimer que l'effectif de ce type de procédures pourrait être multiplié par trois si l'on considérait les autres tribunaux civils – notamment la Préfecture et le Sénat – chargés eux aussi de s'occuper d'aliénations dotales.

Par ailleurs, l'analyse de ces sources permettra de réfléchir d'une façon plus ample à l'usage des institutions d'Ancien Régime de la part des individus. En effet, les demandes d'aliénations dotales nous font réfléchir sur la volonté des acteurs – et notamment sur le rôle de la femme mariée – d'aliéner ces biens, sur leurs marges de choix et sur les contraintes juridiques d'une telle démarche.

Dans les sociétés d'Ancien Régime, la condition maritale marquait la position sociale, juridique et économique des femmes, ainsi que les espaces et les opportunités qui leur étaient offerts. Or, ces actes d'aliénation dotale fournissent l'occasion de s'interroger sur l'existence d'éventuelles stratégies d'utilisation de la dot venant de la part de la femme mariée ou des conjoints ensemble. Finalement, ils montrent la capacité des épouses à prendre des initiatives et peut-être à faire des

choix ; c'est-à-dire, en somme, d'être des sujets actifs par rapport à leur patrimoine et à la gestion de l'économie familiale, plus actifs que ce que certains lieux communs de l'historiographie laissent à penser.

### **3.2 Les avantages et désavantages de la dot élève e**

La dot est un symbole fort du mariage coutumier. Elle est une grande marque de considération pour l'homme et la femme. Il paraît ainsi très important pour le jeune, appelé à découvrir sa vocation, de disposer de toute la connaissance relative cette dernière. Dans ce présent numéro du magazine Écho d'ailleurs, les jeunes du cercle de réflexion et d'évangélisation s'intéressent aux avantages et inconvénients de la dot.

La liste de mariée différera d'une communauté villageoise Igbo à l'autre. La liste ci-dessus correspond principalement au type d'éléments que on vous devriez vous attendre à voir sur la liste. Mais le nombre exact d'articles requis dépendra des traditions de chaque communauté.

À l'époque, la dot était traditionnellement toute somme d'argent spécifiée que les parents de la mariée donnaient au marié pour payer la demande en mariage de leur fille avant la cérémonie de mariage traditionnelle. Les deux familles peuvent/pourraient négocier le montant spécifié, alors que certaines pourraient ne pas le faire. Les deux familles se rencontreront et discuteront du montant de la dot comme l'exige la tradition. Il n'y a pas de montant fixe pour la dot car c'est aux deux familles de décider du moment où de la discussion si ur la dot aura lieu.

Grâce à la modernisation, cet aspect du processus de mariage Igbo a disparu dans certaines communautés villageoises et s'estompe lentement dans d'autres. Les parents d'aujourd'hui comprennent que leur fille n'est pas à vendre et que la discussion sur la dot est plutôt un geste. Le parent de la mariée peut également demander une petite somme pour répondre aux exigences

traditionnelles.

Tout montant donné, les parents de la mariée l'ajoutent à leurs frais de préparation à la cérémonie de mariage traditionnelle qui aura lieu chez eux. La cérémonie de mariage traditionnelle est un événement ouvert et la seule partie du processus de mariage Igbo à laquelle le public peut assister au domicile familial de la mariée, en compagnie des familles, des amis et des sympathisants présents pour assister à l'union du couple.

Dans la culture Igbo, le mariage traditionnel s'appelle Igba Nkwu (la cérémonie du transport du vin) et constitue une partie importante du processus de mariage lorsque la mariée porte le vin de son père pour chercher son époux.

De plus, dans certaines communautés Igbo, la cérémonie de mariage traditionnelle est plus importante que le mariage civil ou le mariage religieux, de style plus occidental. Pour certains couples, une fois leur cérémonie de mariage traditionnelle terminée, ils peuvent décider de se marier civilement ou de se marier à l'église/religieux pour des raisons juridiques avec le gouvernement ou non.

Certains couples peuvent opter pour un grand mariage traditionnel et un mariage religieux/église, ou un grand mariage traditionnel et un mariage civil ou un mariage religieux/église à petite échelle ; ou vice versa. Le choix appartient au couple.

La préparation du jour du mariage traditionnel relève de la responsabilité de la famille de la mariée. Les deux familles inviteront les membres de leur famille élargie, leurs amis, leurs communautés et leurs sympathisants à venir assister au mariage de leurs enfants.

La préparation comprend de nombreux plats et boissons Igbo pour les invités, de la musique, de la danse et d'autres divertissements pour la célébration.

La mariée, avec l'aide de sa famille, sélectionnera certaines de ses petites amies célibataires et des membres féminins de sa famille pour lui servir d'Asoebi (le train nuptial). Ces femmes s'habilleront avec des tenues Asoebi assorties pour accompagner la mariée dans les processions lors de la cérémonie.

Pendant que les préparatifs se poursuivent, la mariée se cachera à l'intérieur de la maison, se préparant pour son grand jour jusqu'à ce qu'elle soit appelée pour venir saluer les invités.

La célébration commence une fois que le marié, sa famille et ses amis arrivent au domicile familial de la mariée. Les parents de la mariée et d'autres membres plus âgés de la famille rencontreront le marié et sa famille, les salueront chaleureusement et les feront asseoir pendant que la musique joue en fond sonore à mesure que d'autres invités et sympathisants arrivent.

La célébration s'ouvre par une prière ; la famille de la mariée offre à la famille du marié des noix de cola et des boissons. Après quelques discours des deux familles, la mariée sortira et accueillera les invités.

La mariée sort avec de la musique et de la danse accompagnée de ses dames Asoebi pour saluer tous leurs invités et s'en va. Le programme de célébration se poursuit et ils servent aux invités des aliments et des boissons, tandis que d'autres divertissements ont également lieu. Peu de temps après, la mariée reviendra retrouver et présenter son mari à ses parents.

Pendant que le marié se cache, la mariée, revêtue d'une nouvelle tenue, dansera accompagnée de ses dames Asoebi vers ses parents et s'agenouillera devant son père. Son père répétera à sa fille les intentions du marié et de sa famille puis lui donnera du vin (c'est-à-dire du vin de palme) dans une tasse à boire un peu puis trouvera l'homme qu'elle a l'intention d'épouser et lui donnera le reste de la boisson. Allal, Tewfik ; Buffard, J.-P. ; Marie, M. ; Regazzola, T., Situations migratoires : la fonction-miroir, Paris, Galilée, 1977, 318 p.

Avec la coupe de vin à la main, la mariée danse parmi les invités à la recherche de son époux, qui se cache parmi les invités comme la tradition veut que la mariée le retrouve. Lorsqu'elle le retrouve, elle se dirige vers lui, s'agenouille et lui offre le reste de la boisson. Le marié accepte la boisson, boit tout ; et met n'importe quelle somme d'argent dans la coupe pour son épouse.

### **3.3 Les contributions personnelles**

Franchement la dot est vraiment nécessaire et important pour un couple c'est à dire de l'homme vers sa future épouse. C'est par la dot que la famille reconnaît que leur fille est maintenant d'office dans telle ou telle famille. La dot est symbolique et vraiment un élément important raison pour sans laquelle, sans cela, il n'y a pas de mariage religieux et ou civil. Cela donne aussi la valeur à la future épouse et honore sa famille...

## **Conclusion**

La dot est obligatoire car elle rend le divorce plus difficile et surtout proscrit toute initiative unilatérale de la femme en la matière. La dot stabilise le lien du mariage, c'est aussi une valeur pour la femme, si elle est trop minime, la femme va dire « tu ne m'aime pas puisque tu payes si peu pour moi » Le mariage sépare le couple officiel des autres formes de couples (légitimes ou non), et la fête de mariage finit de le différencier en lui permettant d'exprimer sa personnalité. Ce souci d'affirmation de soi, typique de la société individualiste, requiert la reconnaissance d'autrui dans une quête de visibilité accrue.

Le mariage met en jeu des intérêts personnels très importants, comme la liberté (lutte contre les mariages forcés), la nationalité (lutte contre les mariages blancs), le droit de propriété (droit de disposer de son patrimoine) de sorte qu'il n'est pas un contrat banal comme la vente ou la location.

## Bibliographie

Allal, Tewfik ; Buffard, J.-P. ; Marie, M. ; Regazzola, T., Situations migratoires : la fonction-miroir, Paris, Galilée, 1977, 318 p.

Balandier, Georges, Sociologie actuelle de l'Afrique noire, Paris, PUF, 1982, 53° p.

DOI : 10.3917/puf.balan.1982.01

Barbara, Augustin, « Les mariages mixtes. Un fait migratoire et familial », Prévenir, 7, mai 1983, pp. 125-137.

Bastide, Roger, « Acculturation », Encyclopædia Universalis, 1990, T. 1, pp. 114-119.

Boudon, Raymond ; Bourricaud, François, Dictionnaire critique de la sociologie, Paris, Puf, 1982, 651 p.

Bourdieu, P. ; Darbel, A. ; Rivet, J.-P. ; Seibel, C., Travail et travailleurs en Algérie, Paris, Mouton, 1964, 567 p.

Bourdieu, Pierre, Esquisse d'une théorie de la pratique, précédée de trois études d'ethnologie kabyle, Genève, Droz, 1972, 284 p.

Bourdieu, Pierre, Le sens pratique, Paris, Minuit, 1980, 475 p.

DOI : 10.3406/arss.1976.3383

Bourdieu, Pierre, Choses dites, Paris, Minuit, 1987, 231 p.

## TABLES DES MATIERES

Page des titres -	-	-	-	-	-	-	-	-	-	i
Approbation-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	ii
Dedicace-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	iii
Remerciement-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	iv
Idee generale -	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1

### CHAPITRE UN : CADRE THEORIQUE DU TRAVAIL

1.1. La dot -	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
1.2. Le mariage -	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
1.3. Le point de vue des experts sur le sujet -	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6

### CHAPITRE DEUX; LE MARIAGE ET LA DOT

2.1. Mariage traditional Igbo -	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
2.1.1 Étapes du mariage traditionnel Igbo -	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
2.2 Le mariage et la dot chez L'igbo du Nigeria -	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
2.3. La liane entre la dot et le mariage -	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14

### CHAPITRE TROIS;L'IMPORTANCE DU LA DOT

3.1. L'intention de la dot dans le mariage -	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17
3.1.1. Une présence Constante dans la vie des couples -	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17
3.2. Les avantages et désavantages de la dot élevée -	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22

3.3. Les contributions personnelles	-	-	-	-	-	-	-	-	25
CONCLUSION	-	-	-	-	-	-	-	-	26
BIBLIOGRAPHIE	-	-	-	-	-	-	-	-	27